

CANDIDATURE DU PAYS DE MAURIENNE A L'APPEL A PROJETS LEADER 2007-2013



ACTES DU FORUM TERRITORIAL

SAINT-REMY-DE-MAURIENNE

10 JANVIER 2008



SOMMAIRE

Le mot du Président

p. 3

Atelier n°1 : Activités touristiques, vecteur de développement économique p. 4

Atelier n°2 : Diversification de l'offre touristique

p. 7

Atelier n°3 : Améliorer la qualité environnementale et le cadre de vie de la Maurienne

p. 11

Liste des participants

p. 15



LE MOT DU PRESIDENT



Le Pays de Maurienne et ses acteurs se sont engagés dans l'élaboration d'un dossier de candidature à l'appel à projets LEADER 2007-2013.

Nous nous engageons dans cette candidature en pleine connaissance de cause. Nos motivations sont multiples. Elles sont renforcées par l'expérience passée du programme LEADER+ qui a permis à notre territoire de franchir un cap en matière de technologies de l'information et de la communication.

L'association des acteurs, privés et publics, à cette candidature constitue un engagement fort. Cette implication nous la souhaitons constructive aujourd'hui pour cette candidature, mais aussi pérenne dans le temps.

Au-delà de notre volonté propre, nous considérons que l'expression des acteurs locaux constitue un gage de bonne gestion de la décision publique.



C'est pourquoi, nous avons organisé ce premier Forum territorial. Chacun a eu l'occasion de s'exprimer tant par rapport aux attentes qu'il cerne sur notre territoire que vis-à-vis des perspectives d'amélioration qu'ils lui semblent nécessaire de dessiner pour le Pays de Maurienne.

Vous trouverez ci-après les actes de ce premier

En choisissant d'orienter notre candidature autour de la problématique « Tourisme et Développement Durable », nous sommes convaincus qu'elle répond à une aspiration naturelle de notre territoire. Par votre participation et vos contributions, que nous espérons nombreuses, vous démontrerez tout l'intérêt d'une telle démarche pour notre territoire, et donc pour chacun et chacune d'entre vous.

Le Président du Syndicat Mixte du Pays de Maurienne



Compte-rendu de l'atelier n°1

ACTIVITES TOURISTIQUES, VECTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Animatrice : Géraldine BULONE– cabinet ARGOS

Etaients présents :

- Mmes :
- BARRALIER Lise – Chargée de mission Tourisme – Communauté de communes Porte de Maurienne
 - BECHARD Marion – Chargée de mission – Syndicat de Pays Maurienne
 - BRITTEZ Jeanine – Elue CCI
 - FALCOZ Chantal – Elue CCI – GAEM
 - LAURENT Ingrid – LEADER+ - Syndicat Pays Maurienne
 - MAGNIN Fabienne – Chargée de mission – Commune de Valmeinier
 - MERLIN Christine – Maire-adjointe à la commune de Saint-Jean-de-Maurienne
 - VERNEY Sylvie – Chargée de mission – Maurienne Expansion
 - VOUTIER Mireille – Directrice – Mission locale Jeunes Maurienne
- MM. :
- BATTIER Laurent – Chargé de mission – Maurienne Expansion
 - GALLIOZ Jean-Michel – Conseiller général
 - JORCIN Jean-Pierre – Maire de la commune de Lanslebourg
 - PASQUIER Yves – Solid'Art Maurienne
 - ROCHAVE Jean-Paul – Maire-adjoint à la commune de Saint-Rémy de Maurienne



Hier et aujourd'hui

Après avoir retracé le cadre de travail de cet atelier de travail, les participants se sont interrogés sur la définition d'une « activité touristique » :

- les activités d'hiver ?
- les activités directement liées au tourisme ?
- les activités indirectes ?
- les activités induites ?

Suite à cette interrogation, il est convenu d'avoir une approche globale de l'activité touristique.

L'amélioration de l'offre touristique entraîne une création de l'emploi => diversification des activités (agriculture + environnement) : Mont Tabor.

Dans le domaine de la **pluriactivité**, une des préoccupations majeures concerne le logement des saisonniers.

Les professionnels du secteur (dont la Mission locale Jeunes de la Maurienne) considèrent que les avancées en matière de saisonnalité sont en panne :

- la professionnalisation des acteurs,
- la formation (GEC BTP + moniteur de ski)
- la précarisation de l'emploi des saisonniers,
- le développement d'une offre touristique sans aucun logement pour eux,
- l'absence de fidélisation des saisonniers,
- le manque de développement à temps de la pluriactivité,
- la nécessité d'avoir davantage de réseaux avec et entre les employeurs,
- la problématique du travail des femmes,
- le problème de la perspective de fin d'indemnisation par l'Assédic pour les saisonniers,
- le peu de complémentarités des emplois,
- ...

Sont également évoqués :

- le problème du transport pour les personnes de la vallée (problème de recrutement),
- le manque de cg des stations par les jeunes,
- le manque de fréquentation des stations par les gens de la vallée (constat identique à toute la Savoie).

Pour autant, il convient de souligner que quelques stations mettent en place des outils en direction des saisonniers (par exemple Valloire – Les Karrellys).

La question de l'**attractivité de l'emploi saisonnier** est également abordée : l'accentuation de la formation et de l'information sur les métiers de l'accueil et du tourisme en général sont nécessaires. Face au manque de motivation vis-à-vis de ces métiers, il conviendrait d'informer les plus jeunes (3^{ème}, 4^{ème}) pour mieux identifier ce que représente le tourisme.

Par ailleurs, le **soutien à la création d'activité** pourrait être une réponse à la bi-activité.

Le problème de corrélation dans le tourisme entre Haute vallée et Vallée est soulevé. Dans le domaine de la promotion, il n'existe pas de transversalité entre le bas et le haut de la vallée. Ceci se traduit par un manque de liens entre les diverses formes du tourisme et l'existence de budgets individualisés. Les communes de Basse Maurienne disposent d'une faible capacité financière, d'où des moyens limités pour la promotion. Elles doivent davantage miser sur une offre en été. De ce constat général se dégage un nécessaire maillage du territoire et une solidarité accrue.

Le manque d'activités dans les stations et de promotion des stations est soulevé, d'où la nécessité de ne pas rater l'opportunité des nouvelles technologies.

En matière d'hébergement touristique, il est constaté le développement des résidences de tourisme, alors qu'en même temps, les touristes se rendent peu chez l'habitant. Il existe un problème lié à la concurrence entre les lits.

La dynamisation du territoire passe par la dynamisation du tourisme. La Maurienne est un territoire accueillant (l'exemple des chorales est cité). Ce qui est bon pour les locaux est bon pour les touristes. C'est pourquoi, il est nécessaire de mettre en place de nouvelles offres culturelles (par exemple : manque de formation dans l'artisanat). Les répercussions sont plus diffuses dans le tourisme.

Parmi les autres sujets abordés figurent :

- **le besoin d'une piste cyclable** (un travail est en cours à Saint-Jean-de-Maurienne),
- **le besoin d'un office du tourisme Maurienne** (nécessité de créer ou non une nouvelle structure, ...),
- **la promotion externe** : la Maurienne est certes un pays authentique, sans néanmoins que les activités internes aient un écho au-delà de ses frontières,
- **le poids économique du tourisme** : l'économie de fond de vallée est, en partie, basée sur le tourisme et les services. Le développement de ces entreprises suppose qu'elles soient accompagnées notamment dans le domaine de la communication (présence dans les salons par exemple). Le besoin de reconnaissance par les stations du potentiel des entreprises implantées en vallée est noté. En effet, nombreux sont les entrepreneurs qui prennent des risques, qui créent et qui sont mal connus par les stations qui elles travaillent avec des sociétés situées à l'extérieur du Pays de Maurienne. Il y a globalement un manque de connaissance des coûts, des compétences ou encore des prestations possibles.

Dans le cadre de ses travaux, le Conseil Local de Développement s'est attaché à travailler sur la question suivante : Quel devenir souhaitez-vous pour le tourisme en Maurienne à l'horizon de 15 ans ? Leurs réflexions ont abouti à la définition de plusieurs scénarios :

- scénario n°1 : que se passe-t-il si on ne fait rien (développement des tendances actuelles) ?
- scénario n°2 : un tourisme « durable » qui privilégie le diffus et la mise en valeur des ressources naturelles et patrimoniales à l'échelle de la vallée,
- scénario n°3 : un tourisme « compétitif » où la pratique du ski domine en s'appuyant sur un réseau de stations de ski adaptées à la concurrence.

Il ressort des échanges un accord sur la nécessité d'un tourisme durable plus diffus, mais en restant professionnel dans l'approche. Il est certain qu'il ne faut pas tout miser sur la neige, que des efforts sont à développer en direction de l'été (période peu développée sur le territoire). Ces réflexions doivent faire toute leur place à la gestion de l'humain dans ce système ; l'aspect ressources humaines constituant un paramètre d'une activité durable dans le secteur touristique.

Pour demain

Promouvoir la Maurienne, se faire connaître, savoir se vendre

Même si le tourisme d'hiver est un secteur d'activité qui fonctionne bien, il n'est pas à l'abri d'une très forte concurrence à l'échelle européenne ni des modifications de comportements de consommateurs.

D'où des réflexions sur :

- la nécessité de vendre la Maurienne dans son ensemble,
- le souhait de faire des Mauriennais des ambassadeurs de leur territoire,
- le questionnement sur la création d'une Maison de la Maurienne comme structure emblématique de la culture de la Maurienne,
- le poids de plus en plus important d'internet pour les prestataires et les hébergeurs diffus,
- la nécessité d'améliorer la commercialisation des lits à partir des plateformes de commercialisation.

Activité touristique et emploi

Le développement de l'activité touristique passe par la résolution de certaines problématiques liées à l'emploi :

- les difficultés spécifiques à l'emploi féminin (manque de débouchés)
- la mobilité, l'accessibilité,
- le travail saisonnier : les conditions de vie (logements), la fidélisation comme facteur de développement économique,
- la faible attractivité des métiers du tourisme notamment pour les jeunes du Pays.

Améliorer la qualité des prestations touristiques

L'amélioration de la qualité des prestations, du restaurateur à l'hôtelier en passant par l'hébergeur est une des conditions du succès pour le développement touristique en lien avec les exigences des clients. Cela passe notamment par :

- la personnalisation de l'accueil,
- le développement d'une « culture tourisme ».

Décloisonner l'approche, tenir compte des interdépendances

Dans le cadre de la question de l'activité touristique comme facteur de développement économique, de nombreux éléments interdépendants émergent. La réflexion doit tenir compte de l'interdépendance entre :

- le bas de la Vallée et le Haut,
- le tourisme et les industries liées au tourisme,
- les sports d'hiver et les autres aspects de l'offre touristique,
- le développement touristique inséparable du développement local pour tous.

Compte-rendu de l'atelier n°2

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Animateur : Christophe POIRIER – Syndicat de Pays Maurienne

Etaient présents :

Mmes : CROSAZ Patricia – SIVAV
DEVINANT Armelle – Directrice – Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise
GIRAUD Monique – Maire-adjointe à la commune de La Chapelle
MATHIAS Marie-Christine – Service Montagne et Tourisme – Conseil général de la Savoie

MM. : ANTOINE Aurélien – Stagiaire – Syndicat du Pays de Maurienne
BOUQUET Benjamin – Animateur LEADER+ - Syndicat du Pays de Maurienne
COLOMB Jean-Michel – Coordinateur / Animateur – Comité des Stations de Maurienne
CHOMAZ Didier – Chargé de mission - ASDER
DIETLIN Michel – ATD
DOMPNIER Pierre – Office de Tourisme Saint-Jean-de-Maurienne
GRANGE Philippe – Solid'Art Maurienne
GROS Alexandre – Chargé de mission Tourisme - Comité des Stations de Maurienne
KLERSCH Grégory – CCI de la Savoie
MEYER Georges – ACA Modane
OPINEL Jacques – Directeur - Musée de l'Opinel
POURVIS Jean-Michel – Chargé de mission – Maurienne Expansion
SAVOYE – Président - Communauté de communes Portes de Maurienne en Galibier



Hier et aujourd'hui

L'atelier commence avec une présentation de données sur le tourisme en Maurienne (cf. Diaporama : « Le tourisme en Maurienne : Données de cadrage »). Ces données concernent :

- l'évolution du nombre de lits et leur remplissage,
- la nature des lits (en majorité « défiscalisés »),
- l'évolution du nombre de nuitées par saison,
- la répartition du chiffre d'affaire généré par le tourisme,
- le panier moyen journalier d'un vacancier en hiver et en été.

De la formulation de ces constats, les participants retiennent :

- **Les gros évènements** (Tour de France, Grande odysée,...) provoquent des pics de fréquentations et de remplissage.
- **La baisse de fréquentation depuis 2003-2004** alors que l'augmentation du nombre de lits continue (diminution de la corrélation entre les deux courbes).
- **La clientèle vieillit** =>un manque certain de renouvellement des générations de la clientèle
- La **part d'investissements pour l'été est très faible** au regard des sommes investis pour l'hiver.
- L'économie touristique est encore essentiellement vouée à l'hiver : « **monoculture de la neige** ».

Monsieur G. KLERSH (CCI Savoie) présente à son tour les résultats d'une étude menée auprès de **professionnels du tourisme en Savoie**. Quelques **problèmes** sont relatés :

- l'écart entre l'enneigement réel et perçu,
- le rôle des médias dans les relais de l'information,
- la baisse de la fréquentation des stations par la clientèle de proximité et nationale,
- la difficulté à fidéliser les clients,
- les professionnels voient l'avenir uniquement à travers la saison hivernale au mieux, à travers le ski au pire (faible volonté de diversification des activités d'hiver et tout au long de l'année).

Pour demain

Les solutions évoquées sont les suivantes :

- Orienter les réflexions vers le public jeune, la culture,
- Comment amener la montagne aux populations moins sportives (effacer image de la montagne difficile = randonnée) ?
- Valoriser l'existant, mettre en réseau les activités (ex. des musées qui est probant),
- Travailler sur le tourisme estival (baisse de la 2^e à la 4^e destination touristique estivale),

- Faire preuve de créativité, voire être iconoclaste en rompant les schémas classiques en vigueur en montagne,
- Penser les installations de remontées mécaniques pour un véritable usage en été,
- Favoriser l'accès à la montagne des plus jeunes, des populations à mobilité réduite (handicap, surpoids, personnes âgées...).

La question de la diversification et du tourisme estival amène aux pistes de travail suivantes :

- **Améliorer la quantité de services** en saison estivale (crèches, commerces,...) en particulier pour les enfants et les familles,
- **Aider les projets privés** comme les chambres d'hôtes et les gîtes, car ce sont des projets qui durent et sont mieux animés que des projets publics,
- **Développer le cyclotourisme « balade »** par des sentiers et des pistes cyclables en vallée (relier les principales villes et villages),
- **Réfléchir à la faisabilité d'une Véloroute en Maurienne** (vers l'Italie) ==> Aménager en priorité le tronçon Saint-Michel - Modane
- **Changer l'image sportive du tourisme à la montagne**, la rendre plus accessible
- La montagne en été est un ensemble de clientèles de **niches distinctes**, il faut néanmoins présenter **une offre cohérente** (mise en réseau, promotion commune,..)



Compte-rendu de l'atelier n°3

AMELIORER LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE ET LE CADRE DE VIE DE LA MAURIENNE

Animateur : Raphaël GAUTHIER – cabinet ARGOS

Etaients présents :

- Mmes :
- BOURGOIN Marielle – Chargée de mission - CCCM
 - COLLOMBRET Annie – Vivre en Maurienne
 - DIOT Mélina – Chargée de mission – PCS / SPM
 - MILAZZO Delphine – Responsable Unité Aménagement TDL Maurienne – CCI 73
 - RAUX Julie – Chargée de mission CDRA – Syndicat du Pays de Maurienne
 - TRUCHET Nathalie – Agent de développement – ACA Saint-Jean-de-Maurienne
 - TARD Emilie – Chargée de mission – Commune d'Orelle
 - VINLENDET Florence – Chargée de mission – Maurienne Expansion
- MM. :
- ALLARD Sébastien – Agent de développement – ACA Saint-Michel-de-Maurienne
 - CHARON Didier – ONF Saint-Jean-de-Maurienne
 - CHEMENT François – Maire – Commune de Fourneaux
 - DUPIN Teddy – Directeur - AACA
 - GOSSELIN Jean-Luc – Chargé de mission Développement Durable – Parc National de la Vanoise
 - GUILLOT Paul – SICM
 - POUCHOULIN Simon – Maire – Commune de Saint-Anne
 - SADOUX Eric – Conseiller Territorial de Maurienne – Animateur GDA – Chambre d'Agriculture
 - TOURNABIEN Marc – Président – Syndicat du Pays de Maurienne



Hier et aujourd'hui

▪ Le développement de la filière bois – les énergies renouvelables

Dans ce domaine, il conviendrait de prendre en compte **la filière bois** dans son ensemble, sachant qu'elle intègre également le bois énergie comme le bois d'œuvre.

Cela concerne aussi l'environnement que le cadre de vie du territoire. L'enjeu est bien celui de l'entretien d'un patrimoine commun qu'est la forêt. Cette dernière permet de répondre à deux problématiques :

- ✓ d'une part, celle de la création d'emplois dans une filière économique qui souffre,
- ✓ d'autre part, l'invention de solutions énergétiques qui puissent pallier au coût des énergies fossiles. Il convient d'amplifier les efforts dans ce domaine.

Une démarche existe sur le territoire à travers la conférence des Hautes Vallées ; intégration du thème bois énergie dans le cadre d'un programme Interreg. Il convient donc d'être vigilant pour éviter le double financement par des fonds européens. De même, les participants ont souligné l'existence de projets en matière de chaufferie bois sur le territoire (dont des projets dans les stations). Les communes forestières et les propriétaires privés sont très intéressés par ce sujet.

Vis-à-vis du **bois énergie**, un des maillons manquants se situe au niveau de l'approvisionnement en plaquettes forestières (d'où le besoin de construction de plateforme ou encore d'hangar). Il faut développer une vision d'ensemble de la question de la forêt ; le bois énergie étant un produit résultant du bois d'œuvre. Localement, des PME veulent investir dans la fabrication de plaquettes. Il est néanmoins nécessaire de sensibiliser ces entreprises. Le nombre d'acteurs sur lequel il est possible de s'appuyer est encore réduit.

Dès lors, il apparaît opportun de s'intéresser d'abord au **bois de construction**. En effet, en présence d'un bois de bonne qualité, il pourrait être intéressant de développer une offre économique en la matière (visiblement, le secteur de la Haute-Maurienne serait davantage concerné par cette opportunité).

Le Parc National de la Vanoise est favorable à ce type de démarche, et peut dès lors apporter son soutien.

Une des limites rencontrées par les entreprises locales concerne le recrutement de personnel, d'où un besoin en matière de formation.

Plus globalement, il apparaît que le territoire de la Maurienne ne dispose pas actuellement d'une filière bois organisée (particulièrement au niveau de la filière d'approvisionnement), mais dispose néanmoins de certains composants (les entreprises, la ressource bois, ...). A noter l'élaboration d'une charte forestière de territoire.

La question de la forêt a également des incidences au niveau des paysages, de l'agriculture et du tourisme. Dans ce dernier cas, il convient d'améliorer l'accueil touristique en forêt (problème sanitaire, aspect sécuritaire). L'exploitation des forêts par le câble est en train d'être redynamisée.

Les échanges ont aussi porté sur les potentialités en matière de **d'énergie solaire**. La situation actuelle étant critique à l'égard du fioul, le territoire de la Maurienne dispose d'une carte en la matière compte tenu du fait qu'elle est bien exposée. Si les particuliers peuvent disposer d'aides, telle n'est pas le cas des entreprises (peu d'aides à mobiliser) alors qu'elles ont des surfaces de toit conséquentes. Le surcoût lié aux énergies solaires demeure encore élevé.

Le Parc National de la Vanoise conduit des réflexions au niveau de la construction de picocentrale pour alimenter les refuges, ainsi qu'au sujet des éoliennes.

La question de la récupération des **eaux pluviales** a été soulevée au regard du fait que beaucoup d'entreprises ont investi dans des systèmes de récupération d'eau de pluie. Des efforts sont faits de la part des PME sans aides spécifiques.

Il existe par ailleurs des possibilités d'aménagements hydrauliques en Maurienne, ce dernier disposant encore d'un potentiel en la matière.

Pour les agriculteurs, les investissements pour se doter de matériels (en lien avec les énergies renouvelables) sont trop conséquents. Les toits sont actuellement sous utilisés. Il est nécessaire de trouver des solutions avec les collectivités.

En alpage, la vulgarisation des éoliennes est possible compte tenu du nombre élevé de chalets d'alpage qui fonctionnent avec des groupes électrogènes.

Au regard des échanges entre les participants, il convient de conduire un raisonnement qui aborde la problématique des **énergies renouvelables** de façon globale.

▪ L'agriculture

Il convient de favoriser les circuits courts. En effet, il convient d'inciter les exploitants des refuges de fournir des produits locaux et leur savoir-faire, en s'appuyant sur une démarche qualité. Il existe au niveau régional des aides pour obtenir des labels ; la question posée étant de savoir si ces dernières sont suffisantes pour que les exploitants franchissent le pas.

Il est également évoqué la place des restaurateurs pour la conception de menus Maurienne.

Néanmoins, il s'avère que les producteurs ne rencontrent pas de problème de vente pour écouler leur production. Le territoire de la Maurienne n'est pas un secteur de grande production ovine et bovine. Ils existent des freins.

Une réflexion serait à conduire au niveau de l'agneau de Maurienne. En effet, une production conséquente a lieu à la fin de l'été à la descente des alpages. Il faudrait imaginer une action dans le cadre d'un club gastronomie par exemple.

La situation des loups a également fait l'objet d'échanges entre les participants, et notamment la présence des patouts.

▪ La problématique foncière

Des interrogations ont été soulevées quant aux **vocations du foncier** : dualité ou non entre l'habitat et les entreprises. La question de la disponibilité foncière est d'autant plus posée qu'elle est aggravée par l'existence de documents de sauvegarde (comme les PPR).

La localisation des activités humaines (agriculture, habitat et les entreprises) sur le territoire renvoie aux problématiques des **transports** (développement du covoiturage, la desserte ferroviaire, absence de PDE, ...) et **des services à la population**.

Le Parc National de la Vanoise étudie actuellement des réponses pour l'approvisionnement des chalets en développant l'activité « muletier ».

Des réflexions sont à conduire sur le transport des touristes en été comme en hiver (recours lorsque cela s'avère possible aux énergies propres), mais aussi de la population locale lorsque cette dernière souhaite se rendre à des évènementiels importants.

▪ Les paysages

Au-delà des productions, savoir-faire et autres démarches de qualité que peuvent avoir les entreprises, ces dernières pourraient également être une vitrine du territoire dans la mesure où les façades de leurs bâtiments seraient améliorées. Or, il n'existe pas d'aide en ce sens.

▪ Les déchets

Sur la question des déchets, les échanges ont porté sur :

- l'absence parfois de containers facilitant le tri des déchets,
- le besoin d'organiser des navettes de transport pour les déchets verts.

▪ Les risques

Un besoin a été exprimé quant aux moyens dont devraient se doter les collectivités du territoire en matière de risques, et plus spécifiquement sur les moyens de donner l'alerte auprès de la population locale comme des touristiques. Un tel sujet pourrait être appréhendé dans le cadre de la coopération.

▪ Le télétravail

Cette activité mériterait d'être développée en zone de montagne, et ce d'autant plus que le territoire a récemment beaucoup investi dans les réseaux (exemple de la fibre optique et plus globalement du PER).

Au

ALLARD Sébastien	Agent de développement	ACA Saint-Michel-de-Maurienne
ANTOINE Aurélien	Stagiaire	Syndicat du Pays de Maurienne
BACARIA Yannick	Représentant syndical	Fontcouverte
BARRALIER Lise	Chargée de mission Tourisme	Communauté de communes Porte de Maurienne
BATTIER Laurent	Chargé de mission	Maurienne Expansion
BECHARD Marion	Chargée de mission	Syndicat de Pays Maurienne
BOUQUET Benjamin	Animateur LEADER+	Syndicat de Pays Maurienne
BOURGOIN Marielle	Chargée de mission	CCCM
BOUTTAZ Jeanine		CCI
BOUVARD Michel	Député	Cabinet ARGOS
BULONE Géraldine	Consultante	CCI
BRITTEZ Jeanine	Elue	ONF Saint-Jean-de-Maurienne
CHARON Didier		Commune de Fourneaux
CHEMENT François	Maire	ASDER
CHOMAZ Didier	Chargé de mission	Vivre en Maurienne
COLLOMBRET Annie		Comité des Stations de Maurienne
COLOMB Jean-Michel	Coordinateur – animateur	Communauté de communes de l'Arvan
CROSAZ Patricia	Chargée de mission	Syndicat du Pays de Maurienne
DARVES Béatrice	Directrice	Commune de Jarrier
DECOURT Gérard	Maire	Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise
DEVINANT Armelle	Directrice	Agence Touristique Départementale 73
DIETLIN Michel	Chargé de mission	PCS / SPM
DIOT Mélina	Chargée de mission	Office de Tourisme Saint-Jean-de-Maurienne // S.H.A.M.
DOMPNIER Pierre	Président	AACA
DUPIN Teddy	Directeur	GAEM
FALCOZ Chantal	Elue CCI	
GALLIOZ Jean-Michel	Conseiller général	Cabinet ARGOS
GAUTHIER Raphaël	Consultant	Commune de La Chapelle
GIRAUD Monique	Maire-adjointe	Parc National de la Vanoise
GOSSELIN Jean-Luc	Chargé de mission Développement Durable	
GRANGE Philippe	Président	Solid'Art Maurienne
GROS Alexandre	Chargé de mission Tourisme	Comité des Stations de Maurienne

GUILLOT Paul JORCIN Jean-Pierre	Secrétaire général Maire	SIVOM de Modane Commune de Lanslebourg Mont-Cenis CCI de la Savoie Syndicat Pays Maurienne
KLERSCH Grégory LAURENT Ingrid MAGNIN Fabienne MATHIAS Marie-Christine MERLIN Christine	Chargé de mission Gestionnaire LEADER+ Chargée de mission Service Montagne et Tourisme Maire-adjointe	Commune de Valmeinier Conseil général de la Savoie Commune de Saint-Jean-de-Maurienne Commune de Saint-Jean-de-Maurienne
MERLOZ Roland	Maire	Commune de Saint-Jean-de-Maurienne
MEYER Georges MILAZZO Delphine	Responsable Unité Aménagement TDL Maurienne	ACA Modane CCI 73
OPINEL Jacques PASQUIER Yves POUCHOULIN Simon POURVIS Jean-Michel RAUX Julie	Directeur Directeur Maire Chargé de mission Chargée de mission CDRA	Musée de l'Opinel Solid'Art Maurienne Commune de Saint-Anne Maurienne Expansion Syndicat du Pays de Maurienne
ROCHAVE Jean-Paul	Maire-adjoint	Commune de Saint-Rémy de Maurienne
SADOUX Eric	Conseiller Territorial de Maurienne – Animateur GDA	Chambre d'Agriculture
SAVOYE Adrien	Président	Communauté de communes Portes de Maurienne en Galibier
TARD Emilie TOURNABIEN Marc	Chargée de mission Président	Commune d'Orelle Syndicat du Pays de Maurienne
TRUCHET Nathalie VERNEY Sylvie VINCENDET Florence VOUTIER Mireille	Agent de développement Chargée de mission Chargée de mission Directrice	ACA Saint-Jean-de-Maurienne Maurienne Expansion Maurienne Expansion Mission locale Jeunes Maurienne



Remerciements à la commune de Saint-Rémy-de-Maurienne pour son accueil et aux services du Syndicat Mixte du Pays de Maurienne pour leur participation dans la préparation et l'animation de ce Forum Territorial.